

L'établissement de systèmes généralisés de préférence a nettement favorisé les exportations des pays en développement. Nous sommes heureux de constater les améliorations que d'autres nations ont apportées à leurs systèmes. Pour sa part, le Canada entend élargir la portée de son système généralisé de préférence par l'entremise du groupe des produits tropicaux des négociations multilatérales commerciales et d'inclure dans son système généralisé de préférence tous les pays en développement les moins favorisés ainsi que tous les anciens territoires portugais, qu'il ait ou non une entente avec ceux-ci sur le traitement de la nation la plus favorisée.

Lors des négociations commerciales multilatérales, le Canada a l'intention de chercher à faire adopter des règles concernant l'application de mesures de sauvegarde, y compris celles qui visent les produits des pays en développement, afin que celles-ci soient temporaires et soumises aux directives et au contrôle internationaux. Nous re-examinerons également nos programmes courants d'aide de transition dans le contexte des négociations commerciales multilatérales et nous évaluerons, à ce chapitre, les intérêts exprimés par les pays en développement dans la perspective de l'évolution à long terme de la situation économique canadienne.

Enfin, le Canada étudie la possibilité d'utiliser des crédits d'aide pour créer un bureau de facilitation des échanges destinés à aider les pays en développement qui cherchent à exporter au Canada. Le Centre CNUCED/GATT du commerce international pourrait jouer un rôle important dans cette entreprise.

Transfert de la technologie

Le dernier point que je veux aborder est celui du transfert de la technologie. Le Canada fournit un effort considérable et soutenu pour appuyer la mise au point d'une technologie adaptée aux besoins des pays en développement. Il poursuit ces objectifs par l'intermédiaire de son programme d'aide et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), dont l'intérêt et les ressources portent surtout sur la recherche et les besoins technologiques du tiers monde. Nous avons l'intention d'explorer la possibilité de créer des liens entre les institutions de recherche scientifiques des pays industrialisés et celles des pays en développement. Une telle initiative fournirait aux institutions canadiennes une vision plus juste des problèmes des pays en développement, et pourrait influencer, à long terme, l'orientation de nos programmes nationaux de recherche et de développement à l'égard du tiers monde. De même, un tel arrangement pourrait constituer un cadre pour l'échange de conseils, d'aide et de technologie à ces pays.